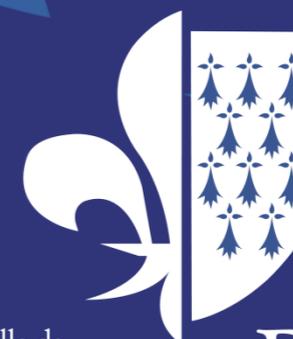


17 avril 2023

Conseil Municipal Compte administratif 2022



ville de
Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

1. Introduction
2. Budget de fonctionnement
3. Budget d'investissement
4. Synthèse

Introduction

Le compte administratif représente sur les 2 sections

- **En fonctionnement** : 37 790 K€
- **En investissement** : 10 505 K€

Soit un montant total de 48 295K€

Budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

35,7 M€

Les dépenses de personnel = 17,321 M€

- dont 1,30 M€ sur les crèches départementales

Les dépenses de gestion courante = 9,53 M€

- dont 1M€ de compensation du département relatif à la municipalisation et 1,2M€ relatif au solde des comptes 2018-2020

Les autres charges de gestion = 7,42 M€

- dont 5,46 M€ de fonds de compensation et 0,94 M€ de subventions aux associations

Les autres charges = 1,43 M€

- constituées notamment des fonds de péréquation et de frais financiers

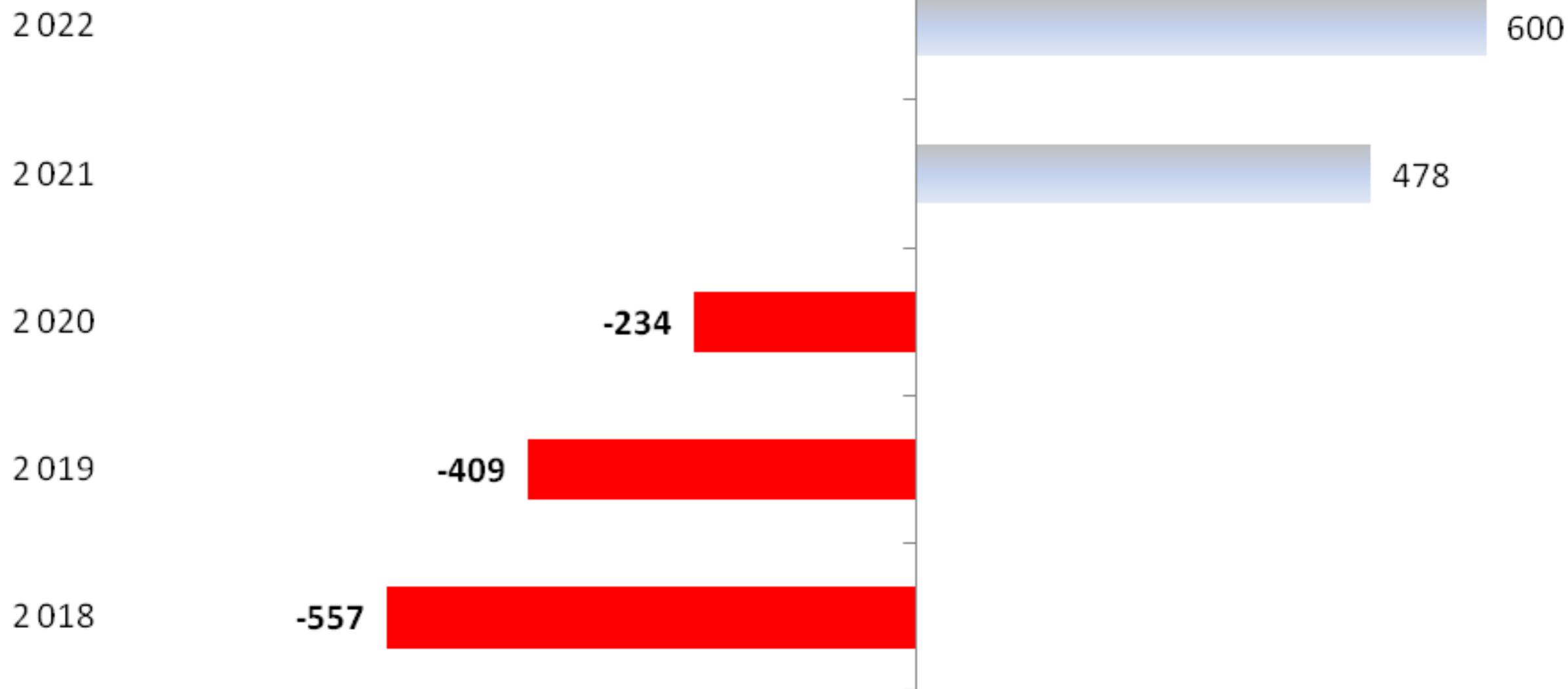
Solde de municipalisation des crèches départementales

En K€

Solde municipalisation 2018-2022

En faveur du département

En faveur de la ville



Les recettes de fonctionnement

37,79 M€

73 - La fiscalité : 26,93 M€

- Les recettes sont constituées des impôts locaux (TF et compensation TH), de l'attribution de compensation, des droits de mutation, de la taxe sur l'électricité.

70 - Les recettes tarifaires : 3,52 M€

- Les recettes tarifaires sont composées de la facturation des crèches, de l'accueil périscolaire (matin, soir, mercredi, vacances scolaires), de la restauration scolaire, et plus généralement de l'ensemble des services offerts par la collectivité (sport, culture, etc.).

74 - Les subventions : 5,53 M€

- Elles correspondent notamment à la dotation forfaitaire, les participations de la CAF, la compensation du département sur les crèches (1M€) ;

(013 – 75 –77 -78) Les autres recettes : 1,81 M€

- Elles portent notamment sur les délégations de service public (marché et stationnement, les loyers, les provisions et charges exceptionnelles, les remboursements de charges de personnel.

Budget d'investissement

Les projets structurants et prioritaires

4,0 M€



Complexe sportif
des Bas-
Cocquarts

- Extension rénovation
(2897K€)



Rénovation
énergétique et
réaménagement
intérieur de la villa
St Cyr (88K€)



Campus de
l'Enfance -
Faïencerie

- (253K€)



LE CAEL

- (747K€)

Les autres investissements

3,9 M€

Les travaux = 2 058 K€

L'aménagement des voies communales = 1268 K€

La numérisation des services = 310 K€

L'aide à la création de logements sociaux = 272 K€

Le financement de la section d'investissement

10,5 M€

2,3M€

Autofinancement
et fonds de
roulement (FR)

0,8M€

Des recettes
liées à des
cessions

4,0M€

Des subventions

1,3M€

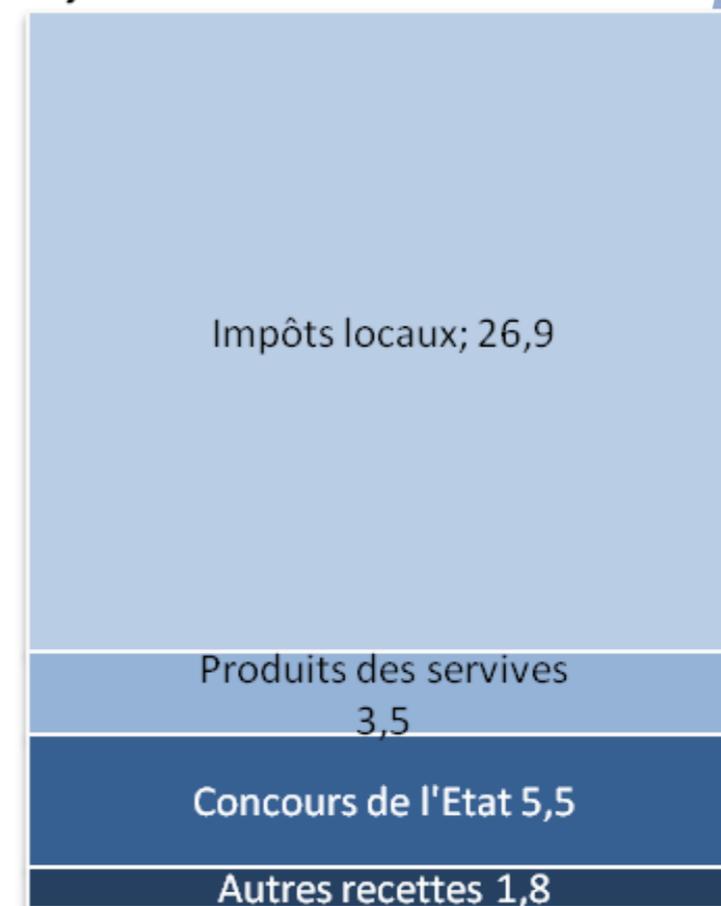
FCTVA et
Taxe
d'aménagement

2,0M€

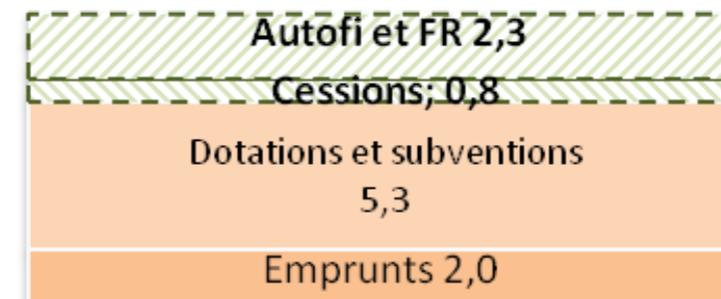
Le recours à de
nouveaux
emprunts

Synthèse

Section de fonctionnement : 37,8 M€



Section d'investissement : 10,5M€



Merci de votre attention

Mairie de Bourg-la-Reine
6, boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE
www.bourg-la-reine.fr